

**Territorialisation des politiques agricoles :
Un levier pour la mobilisation des ressources territoriales ?**

Ressources territoriales et agriculture

Autrans, le 21 octobre 2009

Territorialisation des politiques : Enjeux et questions pour l'agriculture.

- **Un mouvement général de territorialisation des politiques publiques**
 - Lié à l'évolution des politiques régionales (Cdra, Psader, PPT)
 - Mais également à celles de l'Etat (ex : Pays) et de l'Europe (Leader)

- **En quoi l'agriculture est-elle concernée ? Quels enjeux**
 - Un changement profond dans la logique d'accompagnement de l'agr.
 - Une opportunité pour mieux intégrer l'agriculture dans les projets des territoires, dans un contexte nord alpin de forte pression urbaine ?

- **Questions et objectifs :**
 - Quelle mobilisation des acteurs agricoles ?
 - Quelle capacité des procédures territoriales à intégrer localement les enjeux agricoles et territoriaux ?

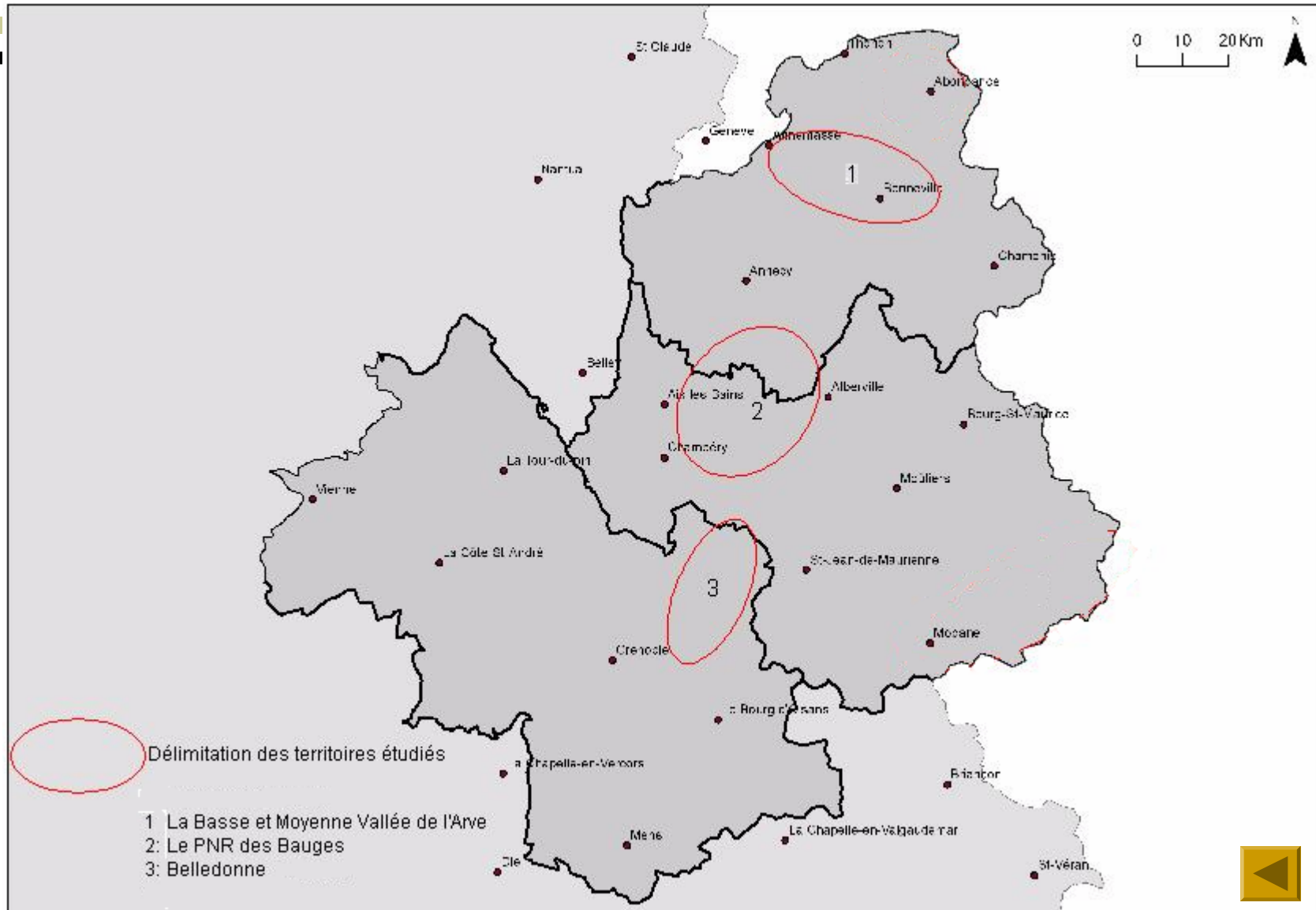
[Démarche d'analyse

- **Une analyse comparative de 5 terrains** (3 présentés)
 - Vallée Arve (74), Belledonne (38), PNR Bauges (73)
 - Des enquêtes de terrain :
 - élus locaux ou responsables de structures CDRA/Pays/PNR, responsables professionnels, conseillers agricoles territoriaux

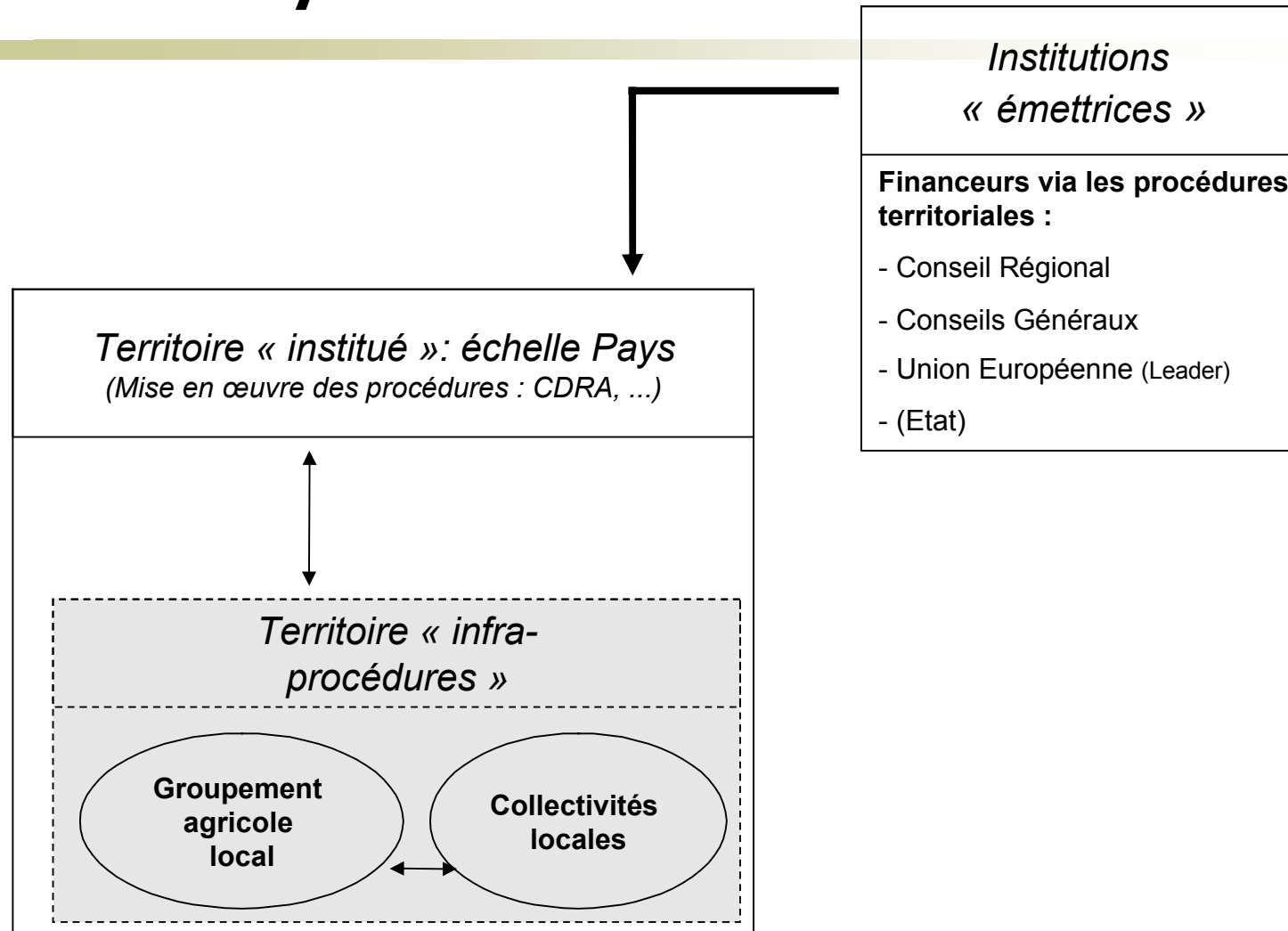
- **Trois niveaux d'observation :**
 - La mobilisation des acteurs agricoles
 - Les relations entre acteurs agricoles et acteurs des territoires
 - Le fonctionnement des procédures territoriales



Les terrains étudiés



Cadre d'analyse



[Résultats

Moyenne Vallée de l'Arve

Des agriculteurs organisés en association locale

- Une volonté de s'organiser et d'être un interlocuteur des élus locaux.
- Dans une logique "professionnelle" : reconnaissance du métier d'agriculteur et défense du foncier agricole, mais aussi d'adaptation (diversification).

Relations locales entre agriculture et collectivités :

- une reconnaissance locale de l'association comme interlocuteur pour la mise en œuvre des procédures territoriales.
- Mais pas réellement de lieu de concertation en dehors des procédures

Traduction dans les procédures territoriales :

- Des actions correspondant aux priorités de l'association agric.
(délocalisation de bâtiments et insertion paysagère ; diversification)
- Mais des lenteurs dans la mise en œuvre, démobilisatrices pour les agric.

**➔ Un accord entre agriculteurs et élus sur les priorités, malgré une mobilisation des agriculteurs dans une logique « professionnelle » plus que territoriale.
Une logique de « cohabitation » entre activités, plus que d'intégration, mais une contribution aux évolutions vers la diversification.**

Massif de Belledonne

(au sein du Pays Grésivaudan)

Des agriculteurs organisés en une association locale :

- Un projet en relation avec les élus locaux dès le départ (1985) : gestion de l'espace et spécificités d'un territoire de montagne face aux villes de la vallée

Gouvernance locale à deux niveaux :

- Agriculture bien intégrée à l'échelle du territoire (procédure Leader+...)
- Une dynamique de Pays qui s'accélère (territoire englobant également la vallée urbaine et industrielle) dans laquelle Belledonne peine quelque peu à s'insérer.

Traduction dans les procédures territoriales :

- Une dynamique de Pays assez récente, et qui peine à reconnaître la diversité des enjeux sur son territoire.

→ **Comment aller au-delà de l'enjeu des circuits courts ? Une difficulté à avancer la gestion de l'espace et du foncier.**

→ **Une question de fond pour un territoire de montagne « rurale » qui risque demain de ne plus disposer ses propres outils de développement.**

PNR des Bauges

Des agriculteurs organisés (association des agric. du Parc)

- une association regroupant les agriculteurs et les 4 groupements « historiques »
- un interlocuteur du PNR, plus qu'un véritable lieu de projet (mobilisation limitée)

Relations agriculteurs / PNR, une convergence « naturelle » entre :

- Un projet agricole basé sur la construction d'une filière fromagère locale (AOC)
- un projet de PNR qui vise à fonder un développement local sur la valorisation des ressources naturelles

Lien aux procédures :

- Des actions agricoles directement proposées par l'association (≈ commission agricole)
- Un territoire qui dispose de marges de manœuvre (contrat de Parc avec la Région sur la base de sa Charte).
- Des actions diverses (structurantes ou « expérimentales »), et qui peuvent être adaptées selon les années.
- Une volonté d'accompagner également des actions à une échelle « infra territoire ».

**➔ Une situation dans laquelle chacun se retrouve, et qui semble efficace.
Mais qui paradoxalement ne repose pas sur une mobilisation très forte de
l'agriculture ; et qui se rapproche un peu d'un fonctionnement de « guichet ».
Une difficulté à aborder la question du foncier.**

Enseignements : Mobilisation de l'agriculture

- **Une mobilisation des agriculteurs variable :**
 - Plutôt en décroissance (essoufflement), et reposant sur des « noyaux durs »

- **Mobilisation de l'agriculture selon 2 types de logiques**
 - Cohabitation de deux projets : des agriculteurs / du territoire
 - Intégration dans le cadre d'un même projet de territoire

- **Correspondant à des « pratiques » différentes :**
 - Politique : représentation, alliance, lobbying
 - De « projet » : de construction partagée avec d'autres acteurs.

Enseignements : Mobilisation des territoires

- **Mobilisés sur l'enjeu agricole sur les 5 terrains**
 - Traduisant des attentes envers l'agriculture vis-à-vis du projet de T.
 - Et des attentes en termes d'organisation de l'agriculture
 - Travailler en « confiance » : mobilisation de l'agriculture dans la durée, en représentant la diversité agricole locale et l'intérêt collectif.

- **Persistance de logiques politiques...**
 - Démocratie « participative ? → les projets restent portés par les élus
 - Pas uniquement une logique de développement local, mais aussi de reconnaissance institutionnelle et politique du territoire

Enseignements : Pertinence des procédures territoriales

- **Un décalage fréquent entre enjeux identifiés et actions mises en œuvre**
 - Des marges de manœuvre assez faibles pour le territoire
 - Influence importante des orientations régionales ou départementales
 - Correspondance entre échelle d'émergence des projets et échelle institutionnelle des procédures

- **Les leviers mobilisables dans les procédures territoriales :**
 - Des actions désormais de plus en plus en immatérielles et collectives
 - interrogations sur l'impact et sur la finalité des politiques territoriales

Atouts et limites des pol. territoriales

Pour la mobilisation des ressources territoriales

- **Un impact favorable en terme d'insertion de l'agriculture dans le territoire :**
 - Offrent un lieu de « mise en débat » de l'agriculture et de sa contribution au projet du territoire
 - Un accompagnement d'évolutions progressives de l'agriculture (diversification, relations au tourisme...)

- **Une difficulté à intégrer la dimension « filières » et leur impact territorial**
 - Qui restent un cadre d'action collective structurant pour l'agriculture
 - Peu de cas où cela est possible via les procédures territoriales

Atouts et limites

- **Une difficulté à faire coïncider dynamiques territoriales (projets) et procédures**
 - Lié à une certaine « homogénéisation » (et rigidité) dans la gouvernance des procédures (ex : Leader)
 - Des conditions difficiles à réunir pour un fonctionnement « harmonieux » (cohérence des échelles de projets et procédures)

- **Ne suffisent pas à elles seules à créer les conditions d'un projet de territoire intégrant l'agriculture**
 - Comment dépasser la simple « cohabitation » ?

[Conclusion

- **Un bilan mitigé ...**
 - Un accompagnement de dynamiques territoriales, plus qu'une véritable « impulsion » (le rôle des acteurs restant déterminant)

- **... ne remettant pas en question l'enjeu de l'inscription territoriale de l'agriculture**

- **Quelles formes d'interventions pour une meilleure insertion de l'agriculture dans le territoire :**
 - Contractualisation ?
 - Quelle prise en compte des filières ?
 - Un retour (peu probable) vers l'esprit « Leader » ?